

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 juin 2018

RATIFICATION DE L'ORDONNANCE N° 2017-1252 PORTANT TRANSPOSITION DE LA
DIRECTIVE 2015/2366 CONCERNANT LES SERVICES DE PAIEMENT DANS LE MARCHÉ
INTÉRIEUR - (N° 812)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CF9

présenté par
Mme Hai, rapporteure

ARTICLE 4

Supprimer les alinéas 2 et 14.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Suppression d'une précision rédactionnelle inutile.